



**Communauté  
d'Agglomération du  
Puy-en-Velay**

16 Place de la Libération  
43 000 LE PUY-EN-VELAY

**EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DE  
L'AERODROME  
- SECTEUR EST -**

**COMMUNE DE LOUDES (43)**

ANNEXE FORMULAIRE CERFA N°14734\*02

Bureau d'études en environnement - Ingénieurs conseils en développement durable

14 allée de la Bertrandière  
42 580 L'ETRAT

Sarl au capital de 7500 €

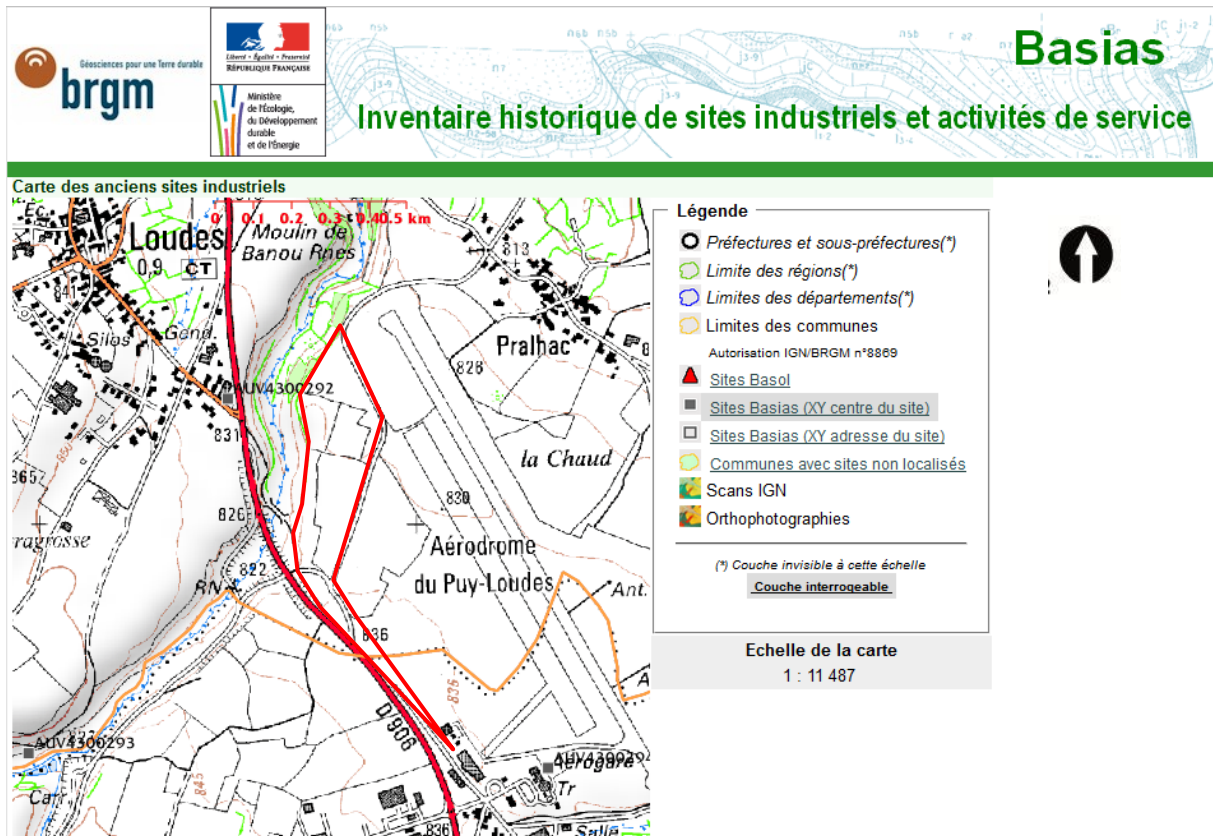
485 127 757 RCS Saint-Étienne

Téléphone 04 77 92 71 47  
contact@eco-strategie.fr

Code ape 7112B

www.eco-strategie.fr





Site AUV4300292 : Garage JOUBERT en activité depuis 1946 ;

Site AUV4300294 : aérodrome de Loudes

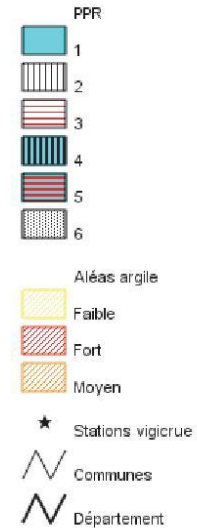
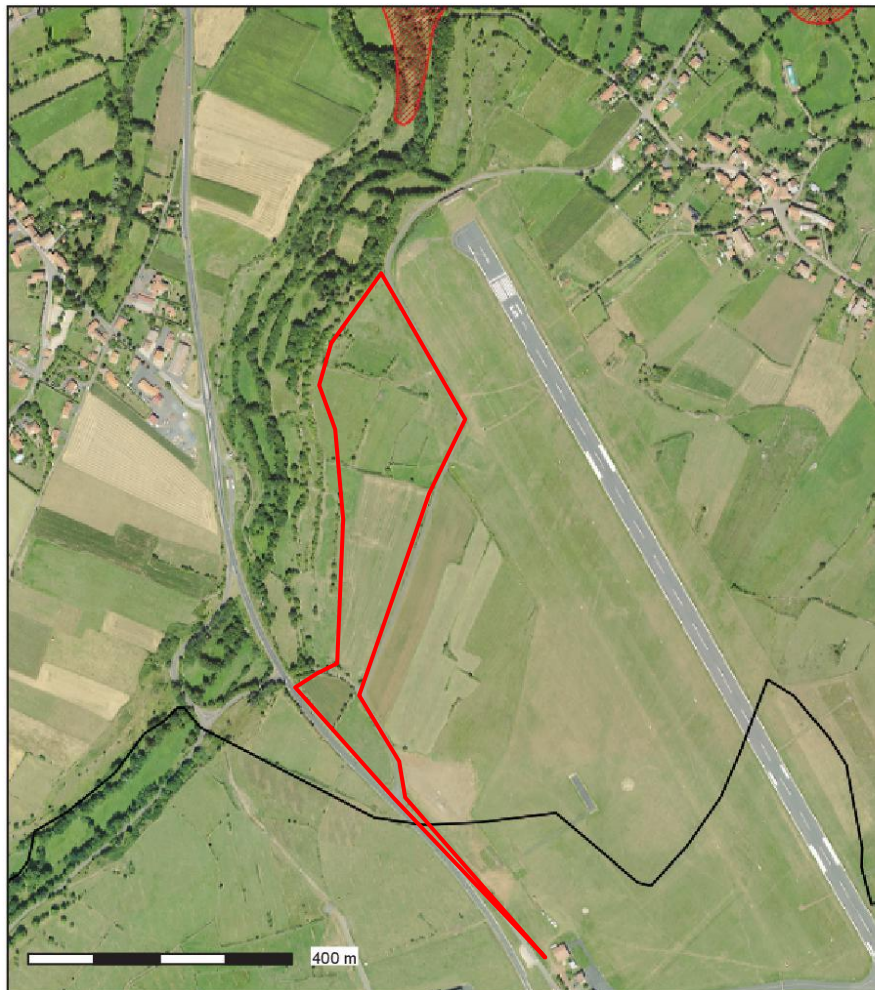
**Localisation du site d'implantation du projet par rapport aux sites pollués connus**

## Portail Cartographique DDT43



Conception : DDT 43

Date d'impression : 21-11-21

**Description :**

Portail Cartographique de la DDT 43 Conception : DDT 43 © IGN BD Carto - BD Topo - BD Parcellaire - SCANS® - CRAIG Orthophoto. Portail cartographique de la direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Loire, permettant de visualiser les données et les informations géographiques dont elle dispose. Les informations du portail cartographique de la DDT 43 sont fournies à titre informatif. L'obtention d'informations depuis le portail cartographique ne dispense pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs. En outre, l'attention de l'utilisateur du portail cartographique est attirée sur le fait que les différentes couches de données ont été réalisées à des échelles différentes. Leur superposition peut entraîner des représentations erronées.

Carte publiée par l'application CARTELIE

© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP2I (DOM/ETER)

**Localisation du site d'implantation du projet vis-à-vis de l'aléa retrait-gonflement des argiles**

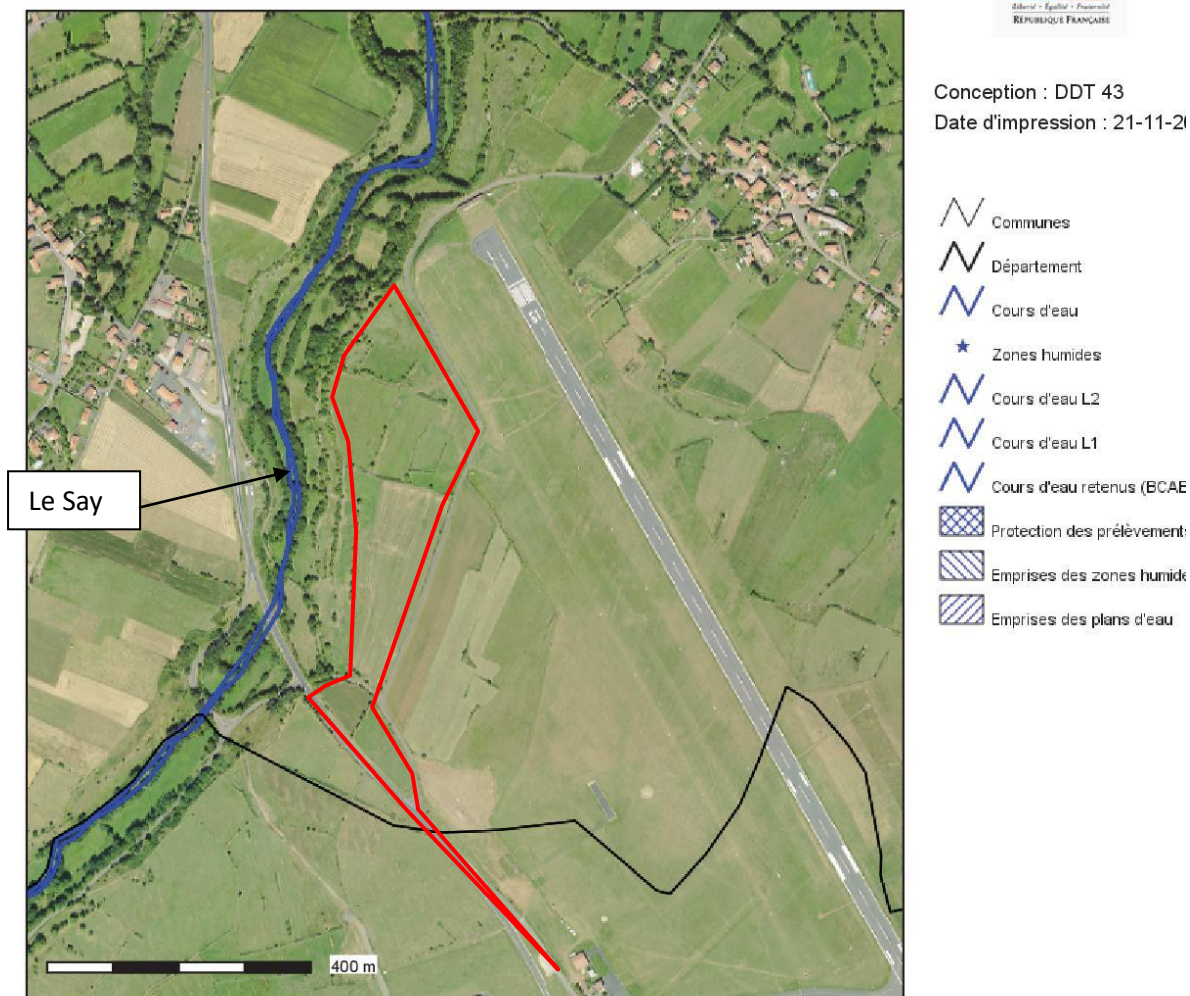


## Portail Cartographique DDT43



Conception : DDT 43

Date d'impression : 21-11-21

**Description :**

Portail Cartographique de la DDT 43 Conception : DDT 43 © IGN BD Carto - BD Topo - BD Parcellaire - SCANS® - CRAIG Orthophoto. Portail cartographique de la direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Loire, permettant de visualiser les données et les informations géographiques dont elle dispose. Les informations du portail cartographique de la DDT 43 sont fournies à titre informatif. L'obtention d'informations depuis le portail cartographique ne dispense pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs. En outre, l'attention de l'utilisateur du portail cartographique est attirée sur le fait que les différentes couches de données ont été réalisées à des échelles différentes. Leur superposition peut entraîner des représentations erronées.

Carte publiée par l'application CARTELIE  
 © Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
 SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)

**Localisation du site par rapport au réseau hydraulique**

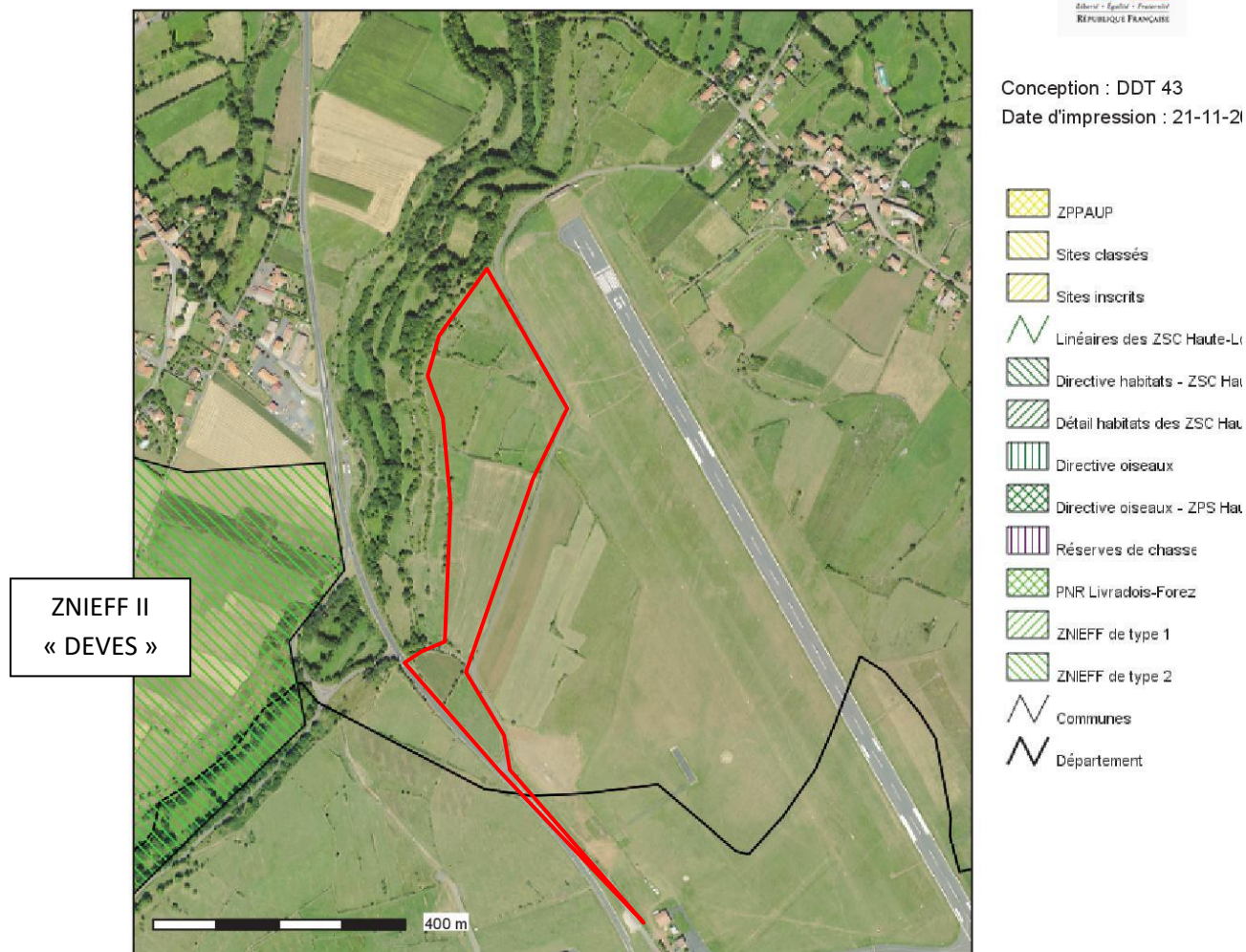
Le site s'inscrit à environ 100 m à l'est du ruisseau du Say, classé en liste 1.

## Portail Cartographique DDT43



Conception : DDT 43

Date d'impression : 21-11-21



ZNIEFF II  
« DEVES »

**Description :**

Portail Cartographique de la DDT 43 Conception : DDT 43 © IGN BD Carto - BD Topo - BD Parcellaire - SCANS® - CRAIG Orthophoto. Portail cartographique de la direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Loire, permettant de visualiser les données et les informations géographiques dont elle dispose. Les informations du portail cartographique de la DDT 43 sont fournies à titre informatif. L'obtention d'informations depuis le portail cartographique ne dispense pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs. En outre, l'attention de l'utilisateur du portail cartographique est attirée sur le fait que les différentes couches de données ont été réalisées à des échelles différentes. Leur superposition peut entraîner des représentations erronées.

Carte publiée par l'application CARTELIE

© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)

**Localisation du site par rapport aux espaces naturels**

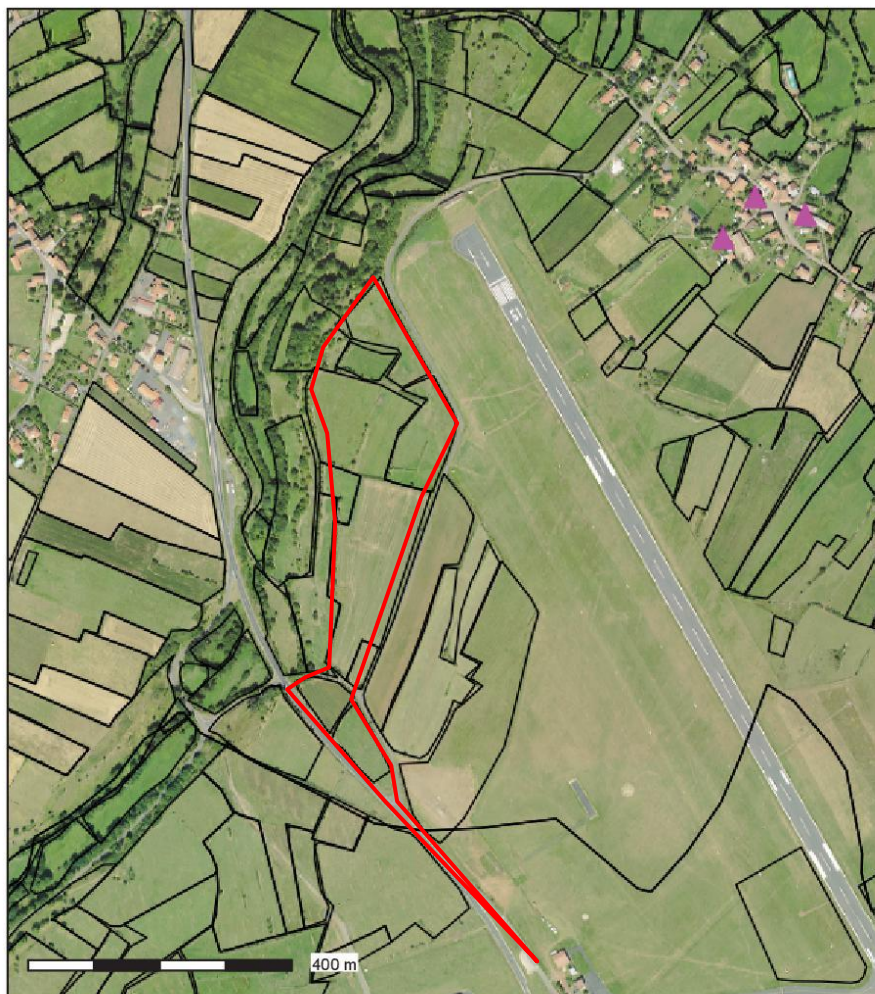


## Portail Cartographique DDT43



Conception : DDT 43

Date d'impression : 21-11-21



- Communes
- Département
- Sièges des exploitations ag
- Ilôts culturels déclarés

**Description :**

Portail Cartographique de la DDT 43 Conception : DDT 43 © IGN BD Carto - BD Topo - BD Parcellaire - SCANS® - CRAIG Orthophoto. Portail cartographique de la direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Loire, permettant de visualiser les données et les informations géographiques dont elle dispose. Les informations du portail cartographique de la DDT 43 sont fournies à titre informatif. L'obtention d'informations depuis le portail cartographique ne dispense pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs. En outre, l'attention de l'utilisateur du portail cartographique est attirée sur le fait que les différentes couches de données ont été réalisées à des échelles différentes. Leur superposition peut entraîner des représentations erronées.

Carte publiée par l'application CARTELIE

© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)

***Localisation du site par rapport au contexte agricole***

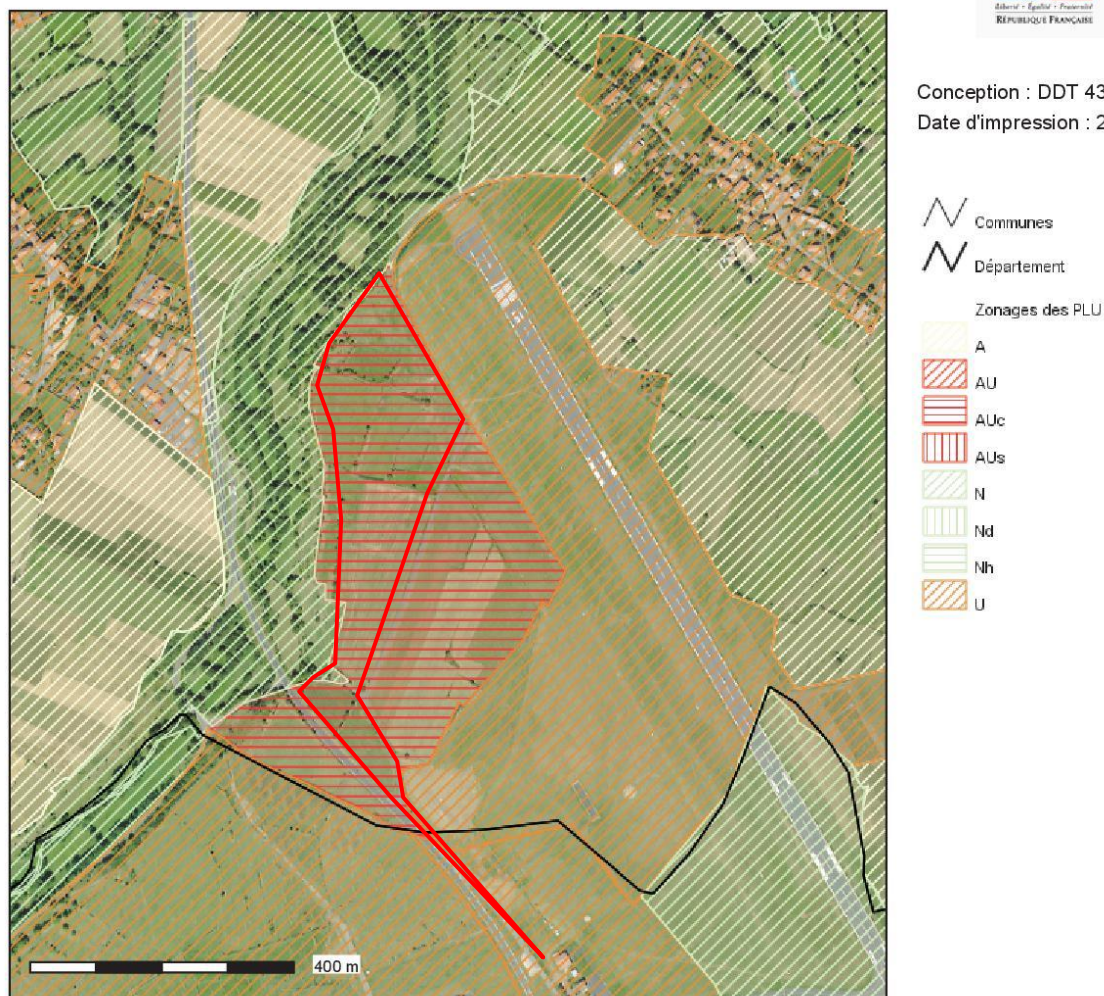


## Portail Cartographique DDT43



Conception : DDT 43

Date d'impression : 21-11-21

**Description :**

Portail Cartographique de la DDT 43 Conception : DDT 43 © IGN BD Carto - BD Topo - BD Parcellaire - SCANS® - CRAIG Ortophoto. Portail cartographique de la direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Loire, permettant de visualiser les données et les informations géographiques dont elle dispose. Les informations du portail cartographique de la DDT 43 sont fournies à titre informatif. L'obtention d'informations depuis le portail cartographique ne dispense pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs. En outre, l'attention de l'utilisateur du portail cartographique est attirée sur le fait que les différentes couches de données ont été réalisées à des échelles différentes. Leur superposition peut entraîner des représentations erronées.

Carte publiée par l'application CARTELIE  
 © Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
 SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)

**Localisation du site par rapport au zonage urbanistique**

**Zone AUc (ou AUi) :** La zone AUi est une zone urbaine insuffisamment équipée pour permettre une utilisation immédiate, mais dont l'urbanisation est permise dans les conditions fixées au règlement. Elle correspond aux zones d'extensions de l'urbanisation. Elle est destinée à l'accueil d'activités économiques.

**Zone N** : La zone N est une zone à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique.

**Article 2** :

*Dans la zone N, dans la mesure où ils ne compromettent pas la qualité des sites, paysages et milieux naturels, [sont autorisés] :*

- *Les travaux d'aménagement destinés à faciliter l'accessibilité et la mise en valeur du site ainsi que les équipements de sécurité éventuellement nécessaires. [...]*

**Ici, le projet prévoit un accès au sein du secteur N (pour partie).**

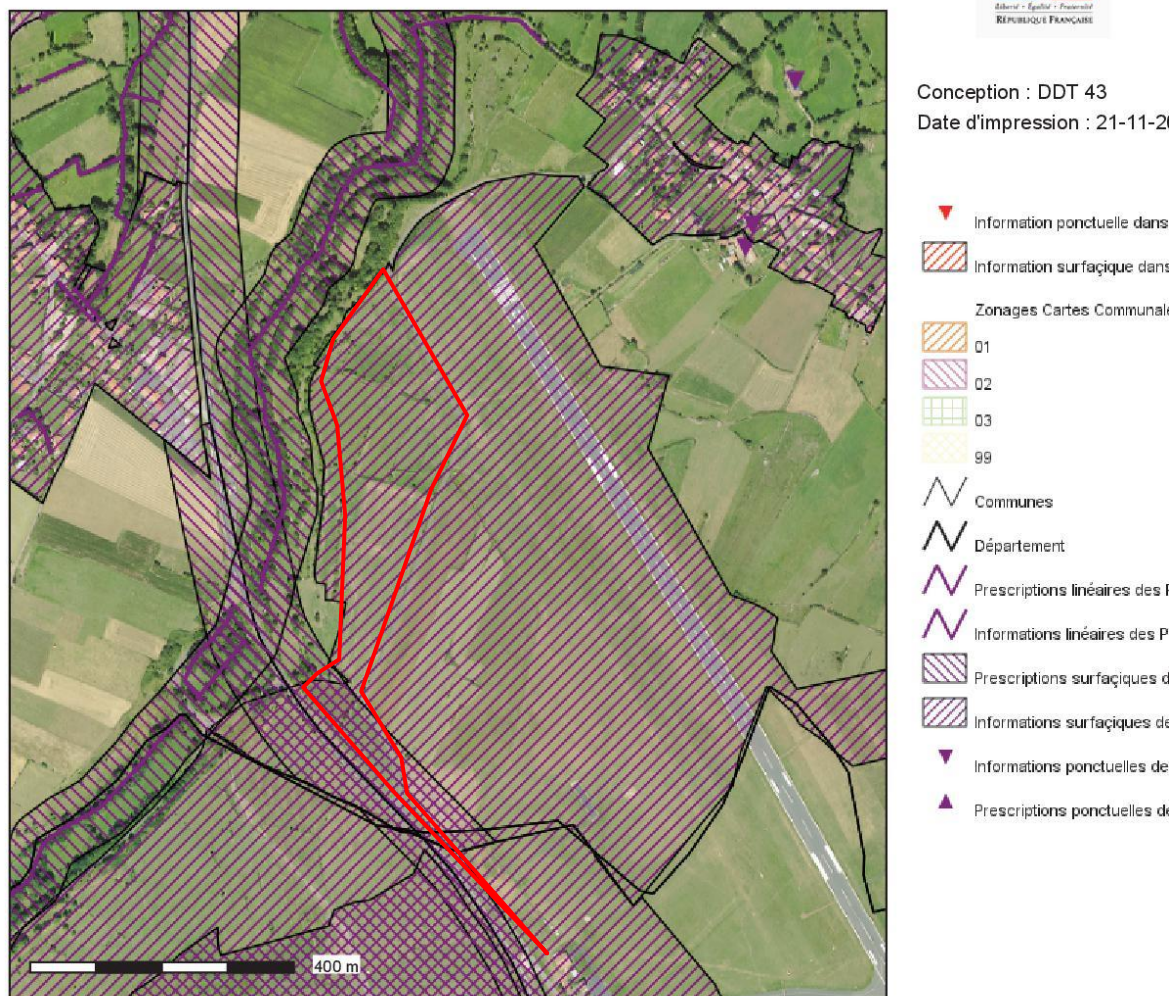


## Portail Cartographique DDT43



Conception : DDT 43

Date d'impression : 21-11-21

**Description :**

Portail Cartographique de la DDT 43 Conception : DDT 43 © IGN BD Carto - BD Topo - BD Parcellaire - SCANS® - CRAIG Ortophoto. Portail cartographique de la direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Loire, permettant de visualiser les données et les informations géographiques dont elle dispose. Les informations du portail cartographique de la DDT 43 sont fournies à titre informatif. L'obtention d'informations depuis le portail cartographique ne dispense pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs. En outre, l'attention de l'utilisateur du portail cartographique est attirée sur le fait que les différentes couches de données ont été réalisées à des échelles différentes. Leur superposition peut entraîner des représentations erronées.

Carte publiée par l'application CARTELIE

© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)

**Localisation du site par rapport aux prescriptions urbaines**

Une marge de recul de 35 m est prévue de part et d'autre de la RD 906 (au sud du site).

Le site s'inscrit également dans un périmètre de Droit de Préemption Urbain (DPU).

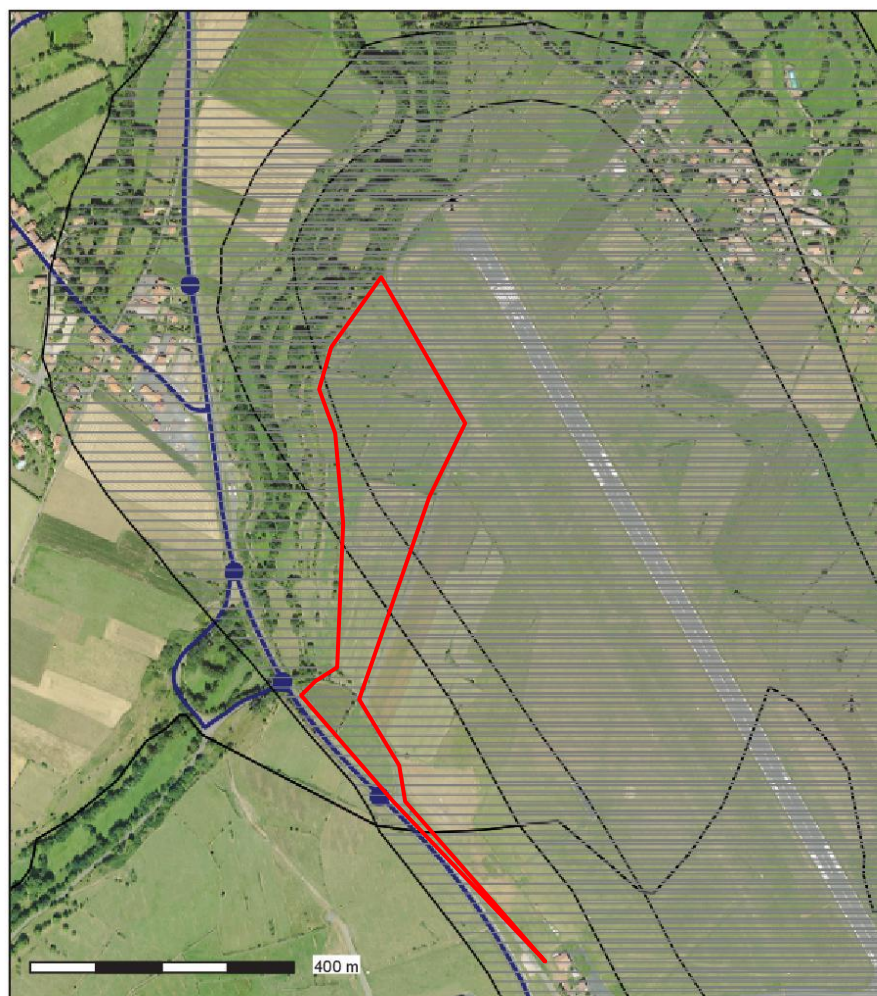


## Portail Cartographique DDT43



Conception : DDT 43

Date d'impression : 21-11-2011



- Servitude des centres de ré
- Servitude des centres radi
- Servitude des canalisations
- Servitude des lignes électri
- Positionnement des MH
- Positionnement surfacique
- Périmètre de protection de
- Servitude autour des aérod
- Servitude des chemins de
- PR Autoroute
- Autoroute
- PR Route Nationale
- Route Nationale
- PR Route Départementale
- Route Départementale
- Installation aéronautique
- Communes
- Département

**Description :**

Portail Cartographique de la DDT 43 Conception : DDT 43 © IGN BD Carto - BD Topo - BD Parcellaire - SCANS® - CRAIG Orthophoto. Portail cartographique de la direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Loire, permettant de visualiser les données et les informations géographiques dont elle dispose. Les informations du portail cartographique de la DDT 43 sont fournies à titre informatif. L'obtention d'informations depuis le portail cartographique ne dispense pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs. En outre, l'attention de l'utilisateur du portail cartographique est attirée sur le fait que les différentes couches de données ont été réalisées à des échelles différentes. Leur superposition peut entraîner des représentations erronées.

Carte publiée par l'application CARTELIE

© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP2I (DOM/ETER)

**Localisation du site par rapport aux servitudes d'utilité publique**

Le site s'inscrit dans la servitude associée à l'aérodrome de Loudes.



## **Inventaires terrain**

La zone d'étude a été visitée le 28 octobre 2016 pour en définir les potentialités écologiques (conditions météo favorables : ensoleillé, 5°C, vent faible).

### **PLAN DE SITUATION**



*Zone d'étude du projet de ZA (environ 10 ha)*

## **Habitats**



Département de la HAUTE-LOIRE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU PUY EN VELAY

**TRAVAUX D'EXTENSION DE LA ZONE DE LOUDES**

**DECOUPAGE DES LOTS**

**AVANT-PROJET SOMMAIRE**

Date	Objet	Indice
12/10/16	2ème diffusion : suivant plan topo	2,0
12/10/16	1ère diffusion	1,0

Format : A2 Echelles 1/500

**Maitrise d'ouvrage :**

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU PUY EN VELAY**  
16 Place de la Libération  
43 000 LE PUY EN VELAY  
Tél. : 04 71 04 37 00  
Fax : 04 71 02 33 66  
contact@agglo-lepuyenvelay.fr

**Maitrise d'œuvre :**

**AB2R**  
Aménagements - Bureau d'études  
Réseaux - Routes  
180 avenue des Estelles - ZA de Tauliac  
43000 Le Puy en Velay  
Tél. : 04 71 04 97 55  
Fax : 04 71 57 17 84  
contact@ab2r.fr

**Plan projet au 21/11/2016**



REÇU LE - 1 JUIN 2016



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Clermont-Ferrand, le 28 JUIN 2016

Pôle *architecture et patrimoines*  
Service régional de l'archéologieLe directeur régional  
des affaires culturelles par intérim

Affaire suivie par Elise NECTOUX

à

☎ : 04 73 41 27 75  
✉ : elise.nectoux@culture.gouv.frAB2R  
180, avenue des Estelles  
ZA de Taulhac  
43000 LE PUY-EN-VELAY

003006

**Objet : Haute-Loire – Loudes – projet d'extension de la zone d'activité**  
État des connaissances de la carte archéologique nationale.

Monsieur,

En réponse à votre courriel du 21 juin 2016 concernant le projet d'extension de la ZA de Loudes (aérodrome), j'ai l'honneur de vous informer que celui-ci se situe dans un secteur à fort potentiel archéologique (occupations antiques à proximité, possibles occupations antérieures, néolithique entre autre).

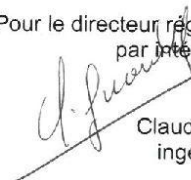
En conséquence et en application du livre V du code du patrimoine, un diagnostic archéologique sera prescrit par le préfet de Région sur l'assiette du projet.

La prescription du diagnostic archéologique interviendra lors de l'instruction du dossier d'autorisation du projet. Néanmoins, le maître d'ouvrage peut nous en demander la réalisation anticipée par courrier comportant les renseignements suivants conformément à l'article R 523-12 du Code du patrimoine :

- plan de situation sur la commune,
- plan parcellaire et références cadastrales complètes (section et parcelles),
- surface sur laquelle porte la demande de réalisation de diagnostic,
- nom et adresse de l'aménageur,
- nom et adresse du propriétaire si différent,
- descriptif du projet et son emplacement sur le terrain d'assiette,
- notice précisant les modalités techniques envisagées pour l'exécution des travaux.

Je vous informe par ailleurs, qu'en vertu des articles L. 524-1 et suivants du code du patrimoine, une redevance d'archéologie préventive est due pour tous travaux affectant le sous-sol. Dans le cadre des projets de lotissement ou de ZAC, cette redevance ne s'applique qu'aux constructions réalisées et non pas à la surface globale des zones loties ou aménagées.

Pour le directeur régional des affaires culturelles  
par intérim et par délégation

  
Claudine Girardy-Caillat  
ingénieure d'études

Direction régionale des affaires culturelles  
Hôtel de Chazerat, 4 rue Pascal BP 378, 63010 Clermont-Ferrand Cedex 1. Tél. : 04 73 41 27 19 ; Fax : 04 73 41 27 26  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>